Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 26/06/2026

IDF ORSAY NOVOVIANDE rappelle Viande hachée



- Noms des modèles ou références concernés : **Viande hachée élaborée sur place à la demande et à la vue du client au rayon traditionnel boucherie**
- Marque : **sans marque**
- **Lot production journée du 17/062026**
- Conditionnements : **Servie en vrac ou en forme de steak.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/06/2026 au 17/06/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Viande hachée élaborée sur place à la demande et à la vue du client au rayon traditionnel de la boucherie Novoviande à Orsay uniquement.**
- Zone géographique de vente : **Orsay**
- Distributeurs : **Novoviande Grand Frais Orsay uniquement**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de présence de Listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 10 juillet 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre